

## ✓ Article 1 – Organisation

L'épreuve « **6 Jours de la CTM** » est organisée par l'UNION SPORTIVE FOYALAISE sous l'égide du CRCM et la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.  
Elle se dispute les 28, 29 janvier ; 4, 5, 11 et 12 février 2017.

## ✓ Article 2 – Type d'épreuve

L'épreuve est une course individuelle aux points sur 6 manches classé 2.12.7 et réservée aux coureurs cyclistes élites sénior 1, 2, 3, Pass Open et juniors.  
Elle est inscrite au calendrier régional cycliste.

## ✓ Article 3 – Participation

L'épreuve est ouverte aux équipes F.F.C. des Comités Régionaux, et coureurs invités par l'organisateur.

**La première manche est obligatoire**, tout coureur n'ayant pas pris le départ à la première manche ne pourra prendre le départ aux autres manches

## ✓ Article 4 – Points

La dotation des points est celle mentionnée ci-dessous:

> Manche 1 à 5 : 25—20—16—14—12—10—9—8—7—6—5—4—3—2-1points

Les points seront doublés lors de la dernière manche comme suit :

> Manche 6 : 50—40—32—28—24—20—18—16—14—12—10—8—6—4-2 points

En cas d'égalité de points à l'issue de la dernière manche couru, les coureurs seront départagés par le nombre de victoires, puis en cas de nouvelle égalité par le nombre de secondes places et ainsi de suite jusqu'à établissement du classement définitif.

Si l'égalité persiste, les coureurs seront départagés par le nombre de manches courus.

S'il y a toujours égalité, c'est le classement de la dernière manche qui prévaudra.

## ✓ Article 5 – Engagements

L'engagement des compétiteurs est à faire auprès du CRCM au plus tard le Mercredi 25 Janvier 2017 à 16h.

Le montant de l'engagement est de **soixante euros (60€)** par coureur.

Correspondant à 10euro/jour de course

L'absence à une ou plusieurs manches ne donne droit cependant à aucun remboursement.

## ✓ Article 6 – Protocole

Les coureurs suivants doivent se présenter après chaque étape:

- ❖ Les trois premiers de l'étape
- ❖ Le premier Junior
- ❖ Le premier Espoir

Ils se présenteront dans un délai maximum de 15 minutes après leur arrivée au coureur des clubs.

À l'arrivée de chaque manche, une coupe sera remise au premier coureur de chaque catégorie, une médaille sera remise au deuxième et troisième de l'étape.

En outre avant le départ de la manche suivante un maillot de leader sera remis au premier coureur de chaque classement.

Le premier endossera le MAILLOT BLANC du Leader du classement général des 6 Jours.  
20€/Jour pour le port du maillot blanc de leader.

Le premier Junior du classement général endossera le MAILLOT ROSE du classement général Meilleur junior des 6 jours **si le premier junior est déjà porteur du maillot blanc de leader c'est le second qui portera le maillot rose de meilleur junior.**

Le premier Espoir du classement général endossera le MAILLOT BLEU du classement général Meilleur Espoir des 6 jours **si le premier espoir est déjà porteur du maillot blanc de leader c'est le second qui portera le maillot bleu de meilleur espoir.**

Lors du Protocole final sera remis :

- ❖ Un maillot au Vainqueur du Classement Général
- ❖ Un trophée aux 3 premiers du Classement Général
- ❖ Un maillot et un trophée au premier Espoir
- ❖ Un maillot et un trophée au premier Junior

Le protocole doit être respecté.

Le coureur est obligé de participer aux cérémonies protocolaires qui s'attachent à ses places, classement et prestations : remise de maillots, trophées bouquets et conférence de presse.

Tout coureur absent ou en retard sans motif à la cérémonie protocolaire sera sanctionné d'amendes.

- Première absence soixante-quatre Euros (64)
- Deuxième absence cent trente-six Euros (136)
- Troisième absence mise hors course
- Absence non justifiée d'un coureur au protocole final perte du prix + amende

## ✓ Article 7 - Réclamations

Les réclamations doivent être faites auprès des commissaires dans les délais suivants :

- ❖ Au sujet de l'irrégularité de course ou manœuvre illicite : au plus tard une heure après l'arrivée
- ❖ Au sujet des classements : au plus tard avant le départ de l'étape suivante.
  
- ❖ Au sujet du classement général final : 30 minutes après la communication officielle.

Pour tout ce que ne prévoit pas le présent règlement particulier, il convient de se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.

## ✓ Article 8 – Réunion technique

La réunion des directeurs sportifs se tiendra en présence du Collège des commissaires, le samedi 28 janvier à 13 heures au avant le départ de la première manche.

## ✓ Article 9 – Ravitaillements et dépannage

Tout ravitaillement en voiture sera interdit dans les ascensions, les descentes.

L'ouverture du ravitaillement sera autorisée à partir du 50<sup>ème</sup> kilomètre et la fermeture dans les 20 derniers kilomètres.

En fonction des conditions climatiques, le jury des commissaires pourra anticiper l'ouverture du ravitaillement et retarder sa fermeture.

Quelle que soit la position d'un coureur dans la course, tout dépannage, tout ajustement mécanique ne sera autorisé qu'à l'arrière de son peloton et à l'arrêt et à droite de la chaussée. Le graissage de chaînes à partir d'un véhicule en marche est interdit.

Après le dépannage d'un coureur il est strictement interdit (1) que le coureur dépanné puisse revenir derrière le véhicule du Directeur sportif de tout autre véhicule. Le coureur dépanné se trouvant dans la file des véhicules techniques peut revenir vers le peloton en remontant et dépassant progressivement les véhicules.

(1) Quel que soit le motif, crevaison, incident mécanique ou chute, sont considérés comme des faits de course, et ne donne aucun droit.

Il est interdit de préparer ou de tenir prêt hors du gabarit du véhicule suiveur tout matériel destiné aux coureurs, Toutes les personnes doivent se tenir à l'intérieur des véhicules.

Chaque équipe est autorisée à un seul véhicule dans la caravane toute équipe surprise avec plusieurs véhicules à l'échelon course sera sanctionnée.

### ✓ **Article 10 – Incident de course dans les derniers kilomètres**

En cas de chute, de crevaison ou d'incident mécanique dûment constaté dans les trois derniers kilomètres d'une étape en ligne, le ou les coureur(s) accidenté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il(s) se trouvai(en)t au moment de l'accident. Son ou leur classement sera celui du franchissement de la ligne d'arrivée.

Si à la suite d'une chute dûment constatée dans les trois derniers kilomètres, un coureur est dans l'impossibilité de franchir la ligne d'arrivée, il sera classé à la dernière place de l'étape et crédité du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il se trouvait au moment de l'accident.

### ✓ **Article 11 – Coureurs Junior et Espoirs**

Sont considérés comme Espoirs les coureurs âgés de 19, 20, 21 et 22 ans dans l'année. Ces derniers sont, au niveau UCI appelés les « moins de 23 ».

Sont considérés comme Juniors les coureurs âgés de 17 et 18 ans dans l'année.

### ✓ **Article 12 – Pénalités**

Le barème de pénalités de la Fédération Française de Cyclisme est le seul applicable.

### ✓ **Article 13 – Règlements relatifs au contre la montre**

Chaque coureur doit se présenter pour contrôle de sa bicyclette au plus tard 15 minutes avant son heure de départ, sous peine de refus du départ.

Au moment du départ un nouveau contrôle peut être effectué.

si un coureur est doublé il n'est pas autorisé à mener, ni à profiter du sillage du coureur qui le rattrape,

Le véhicule suiveur doit se tenir au moins à 10 mètres derrière le coureur, ne jamais le dépasser ni monter à sa hauteur, En cas d'avarie le dépannage n'est autorisé qu'à l'arrêt et le véhicule suiveur ne doit gêner quiconque.

Le véhicule suiveur d'un coureur qui va être rejoint doit, dès que la distance qui sépare tes deux coureurs est inférieure à 100 mètres se placer derrière le véhicule de l'autre coureur.

### ✓ **Article 14 – Antidopage**

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

# LES 6 JOURS DE LA CTM

**1ème MANCHE / 28 janvier 2017 / Precheur - Precheur**

**13h00 Rassemblement  
Devant la poste**

**13h20 Signature coureures et assistants**

**13h45 Appel des coureurs**

**Départ 14H00**

N° de Route	Itinéraires	Kms parcourus	Kms restants	Heure de passage Moy 38 KM/H	Désignations
D10A	Depert DEVANT LA POSTE	0KM			
D10A	TOUR DU BOURG	1KM			
D10A	DIECTION SAINT PIERRE	6KM			
D10A	FOND CORRE	8KM			
D10A	BOURG DE SAINT PIERRE	10KM			
N2	ANSE TURIN	13KM			
N2	BOURG DU CARBET	15KM			
N2	GIRATOIR HOTEL MAROUBA	17KM			
	<b>DIRECTION BELLEFONTAINE</b>				
N2	MORNE AUX BŒUFS	20KM			
N2	BELLEFONTAINE	23KM			
N2	ECHANGEUR DU LYCEE	25KM			
	<b>A COUVRIR 1 FOIS</b>				
	<b>RETOUR DIRECTION LE PRECHEUR</b>				
N2	BELLEFONTAINE	27KM			
N2	MORNE AUX BŒUFS	30KM			
N2	GIRATOIR HOTEL MAROUBA	33KM			
N2	BOURG DU CARBET	35KM			
N2	ANSE TURIN	37KM			
D10A	BOURG DE SAINT PIERRE	40KM			
D10A	FOND CORRE	45KM			
	<b>DIRECTION LE PRECHEUR</b>				
D10A	POSTE DU PRECHEUR	50KM			
	<b>A COUVRIR 3 FOIS SOIT</b>	<b>69,28km</b>			
D10A	PRECHEUR				
N2	SAINT PIERRE				
N2	CARBET ROND POINT MAROUBA				
	ARRIVEE DEVANT LA POSTE	119,28KM			

# LES 6 JOURS DE LA CTM

2ème MANCHE / 29 janvier 2017 / BASSE POINTE-BASSE POINTE

13h00 Rassemblement  
Mairie FDF

13h20 Signature coureures et assistants

13h45 Appel des coureurs

Départ 14H00

N° de Route	Itinéraires	Kms parcourus	Kms restants	Heure de passage Moy 38 KM/H	Désignations
RN1	DEPART PLACE DES FETES	0KM			
RN1	RUE SCHOELCHER	2KM			
RN1	ROND POINT POTEAU	5,30KM			
	<b>DIRECTION LORRAIN</b>				
RN1	BOURG DU LORRAIN	12KM			
RN1	MARIGOT	17KM			
RN1	SAINTE MARIE	24KM			
RN1	ROND VENTAKAPEN	24,900km			
	<b>DIRECTION MARIGOT</b>				
RN1	SAINTE MARIE	25km			
RN1	MARIGOT	32km			
RN1	BOURG DU LORRAIN	37km			
RN1	SOMMET DE VIVE	38km			
RN1	ROND POINT POTEAU	45km			
RN1	RUE SCHOELCHER	48km			
RD10	BOURG DE MACOUBA	54KM			
	<b>CIRCUIT A COUVRIR 3 FOIS SOIT</b>	<b>27KM</b>			
RN1	PLACE DE FETE				
RN1	ROND POINT POTEAU				
RD10	MACOUBA				
RN1	PACE DES FETES	81,900KM			

## LES 6 JOURS DE LA CTM

**3ème MANCHE / 04 février 2017 / DIAMANT-DIAMANT**

**13h00 Rassemblement**  
Mairie FDF

**13h20 Signature coureures et assistants**

**13h45 Appel des coureurs**

**Départ 14H00**

N° de Route	Itinéraires	Kms parcourus	Kms restants	Heure de passage Moy 38 KM/H	Désignations
RD37	PLACE DES FETE DU DIAMANT	0KM			
RD37	GIRATOIR DU ROCHER	0,5km			
RD7	DIRECTION SAINTE LUCE	1,23KM			
RN5	ECHANGEUR DU DIAMANT	7,22KM			
RN5	DIRECTION RIVIERE SALEE	12KM			
RN5	GIRATOIT DE PETIT BOURG	15KM			
	<b>RETOUR ROND POINT DE GENIPA</b>	17KM			
	<b>DIRECTION RIVIERE SALEE</b>				
RN5	GIRATOIR PETIT BOURG	19KM			
RN5	GIRATOIR RIVIERE SALEE	21KM			
RN5	SAINTE LUCE	30KM			
RN5	MARIN	37KM			
RN5	VAUCLIN	45KM			
RN6	FRANCOIS	51KM			
RN6	GIRATOIRE MARCIENNE	52KM			
RN6	GIRATOIRE 4 CROISEES	59KM			
RN6	BOIS ROUGE	64KM			
RN6	ECHANGEUR CARRERE	65KM			
RN5	GIRATOIRE COCOTTE	68KM			
RN5	GIRATOIRE PETIT BOURG	71KM			
RN5	GIRATOIRE RIVIERE SALEE	73KM			
RN5	ECHANGEUR DIAMANT	78KM			
RD37	DIRECTION DIAMANT				
	GIRATOIRE DU ROCHER	80KM			
RD37	<b>PLACE DES FETE DU DIAMANT</b>	82,01km			

## LES 6 JOURS DE LA CTM

**4ème MANCHE / 05 février 2017 / FDF - FDF /  
Contre la montre individuel**

13h00 Rassemblement :  
FDF

**13H20 Signature coureurs et Assistants**

**13H45 Appel des coureurs**

**Départ 14H00**

N° De Route	Itinéraires	Kms parcourus	Kms restants	Heure de passage Moy 38 KM/H	Désignations
	DEPART INTERSPORT FDF	0			
	ECHANGEUR DILLON	0,16			
	ROND POINT MONTGERALD	0,68			
	DIRECTION DILLON	0,76			
	AVENUE MAURICE BISHOP	1,38			
	DEMI TOUR AU ROND POINT CGM	2,81			
	AVENUE MAURICE BISHOP	2,85			
	ARRIVEE INTERSPORT FDF	4,19			
	à couvrir 3 fois	12,57			

## LES 6 JOURS DE LA CTM

**5ème MANCHE / 11 février 2017 / RIVIERE SALEE-RIVIERE PILOTE**

13h00 Rassemblement  
Mairie FDF

**13h20 Signature coureures et assistants**

**13h45 Appel des coureurs**

**Départ 14H00**

N° de Route	Itinéraires	Kms parcourus	Kms restants	Heure de passage Moy 38 KM/H	Désignations
	MAIRIE DE RIVIERE SALEE	0KM			
	ROND POINT PETIT BOURG	3KM			
	PETIT BOURG	5KM			
	ROND POINT SME	6KM			
	SOMMET REGAL	8KM			
	ARRIVEE LE DELICE DE REGALE	10KM			



# LES 6 JOURS DE LA CTM

**6ème MANCHE / 12 février 2017 / FDF - FDF**

**13h00 Rassemblement**  
Mairie FDF

**13h20 Signature coureures et assistants**

**13h45 Appel des coureurs**

**Départ 14H00**

N° de Route	Itinéraires	Kms parcourus	Kms restants	Heure de passage Moy 38 KM/H	Désignations
RN1	DEPART MAIRIE FDF	0km			
RN1	STE THERESE	1km			
D13	CHATEAUBOUEF	3km			
D13	CARREFOUR LA MEYNARD	4km			
D13	PALMISTE	8km			
N4	ST JOSEPH	7km			
N4	ROND POINT CHOCO	10km			
N4	LA SAFERE	14km			
N4	ROND POINT MAHAULT	17km			
N1	ROND POINT GENDARMERIE	19km			
N1	ROND POINT MANGOT VULCIN	22km			
N1	ROND POINT BRASSERIE LORRAINE	25km			
N1	ROND POINT SARRAULT	29km			
N1	ROND POINT PELLETIER	33km			
N1	ROBERT	38km			
D29	FOUR A CHAUX	45km			
N6	FRANCOIS	50km			
N6	VAUCLIN	59km			
D5	RAQUETTE	61km			
D5	ST ESPRIT	64km			
	MANZO	68km			
N6	BOIS ROUGE	72km			
N6	CARRERE	75km			
D3	GAIGNERON	77km			
RD3	PALAIS DES SPORTS	78km			
N1	ROND POINT GENDARMERIE	80km			
N1	ROND POINT MAHAULT	83km			
D15	ROND POINT JEANNE D'ARC	85km			
D13	GONDEAU	86km			
D13	CHATEAUBOUEF	88km			
N1	STE THERESE	87km			
N1	BOULEVARD GENERAL DE GAULLE	90,01km			
	ARRIVEE MAIRIE FDF	93,94km			